

Investissements au Gabon Le nouveau code en préparation

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN séminaire sur l'élaboration d'un nouveau code des investissements au Gabon s'est ouvert jeudi dernier, au siège de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon). Le lancement des travaux s'est effectué en présence du ministre de la Promotion des Investissements, Madeleine Berre. « Le gouvernement s'est engagé à restaurer la confiance des opérateurs économiques et à garantir les conditions qui rendent plus attractives l'environnement des affaires. Il s'agit donc ici de créer davantage d'emplois et d'accélérer la croissance. Cette croissance ne peut passer que par un climat concret, propice, qui permet aux entreprises de développer leurs affaires et sécuriser leurs investissements », a souligné la ministre. Ce nouveau code des investissements permettra de mettre en place un système efficace et transpa-



Photo : Abel Eyeghe

Le ministre Madeleine Berre ouvrant les travaux.

rent pour effectuer les investissements, améliorer et moderniser son cadre juridique et enfin, promouvoir le développement et l'application des bonnes pratiques et des normes internationales. Le document en préparation permettra donc de créer un climat d'investissement propice, tant pour les nationaux que pour les étrangers. Le projet est soutenu par la Banque mondiale, et vise "à réduire les risques en vue de promouvoir le développement du secteur privé essentiellement et primordiallement, pour assurer la diversification et

la croissance économique au Gabon", a indiqué Alice



Photo : Abel Eyeghe

Le nouveau code des investissements en préparation devrait améliorer le climat des affaires.

Ouédraogo, représentante résidente de la Banque mondiale au Gabon.

« Il est nécessaire d'offrir la sécurité juridique et la prévisibilité aux investisseurs, afin non seulement de les attirer, mais surtout de les garder et les inciter à réinvestir dans le pays. Cela s'explique tant pour les investisseurs nationaux que pour les étrangers. Il est aussi important de définir les obligations de chacun, aussi bien de l'Etat que des investisseurs, afin d'assurer une situation gagnant-gagnant, tout en protégeant contre les abus des deux côtés », a-t-elle confié.

Performances en entreprise La SNI adopte une charte des valeurs



Photo : Abel Eyeghe

Les agents de la SNI au sortir des travaux.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LES employés de la Société nationale immobilière (SNI) ont adopté, jeudi dernier, dans un hôtel de la place (à Akanda), une charte des valeurs pour booster les performances de leur entreprise. Construite autour d'un ensemble de valeurs, notamment l'esprit d'équipe, le professionnalisme, la transparence et l'intégrité, celles-ci régiront désormais le fonctionnement de l'entreprise dont l'objet est de favoriser le rassemblement, la responsabilité et la performance. " Ces valeurs ont été adoptées ce

jour parce que notre métier exige que nous soyons beaucoup plus ouverts et beaucoup plus clairs dans nos choix. La deuxième valeur adoptée est celle d'esprit d'équipe. Nous sommes une entreprise qui a besoin que tous ses employés travaillent main dans la main pour relever ensemble les défis. Nous avons aussi adopté la valeur d'intégrité qui est la capacité à faire ce qui est bien, même quand personne ne regarde. Nous sommes dans un corps de métier où on peut être tenté de faire les choses à sa façon et parfois pas dans l'intérêt de la société", a insisté le directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), Hermann Kamonomono.

